

2^E TRIMESTRE 2025

QUALITÉ

au fil de l'eau

la lettre d'information de votre Service public de l'eau

L'eau distribuée sur le territoire du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF), provient essentiellement du **traitement d'eau de surface (Seine, Marne, Oise)**, mais aussi, **localement, d'eau souterraine (nappes du Champigny, de l'Albien et de l'Yprésien)**. Elle fait l'objet de toutes les attentions pour répondre aux exigences sanitaires. En 2024, l'eau distribuée est restée de très bonne qualité.



Origine de l'eau au 1^{er} janvier 2025



EN CLAIR

De quoi est composée l'eau de mon robinet ?

La composition physicochimique de l'eau distribuée sur le territoire du SEDIF varie en fonction de son origine. Sels minéraux, oligo-éléments et autres ingrédients nécessaires à notre santé : voici les données sur la qualité de votre eau du robinet recueillies lors du contrôle sanitaire réalisé par l'Agence régionale de santé en 2024. Les résultats présentés dans cette édition s'arrêtent à ceux connus au 6 mars 2025.

L'EAU ISSUE DU TRAITEMENT DE LA NAPPE DU CHAMPIGNY

Minéraux en mg/litre

Calcium	113,7
Magnésium	6,3
Sodium	14,7
Potassium	3,3
Chlorures	38,1
Sulfates	36,4
Bicarbonates	312
Fluor	0,15

- Usine principale (eau de surface) ● Usine à puits (forage)
 - Eau de l'Oise (usine de Méry-sur-Oise)
 - Eau de la Marne (usine de Neuilly-sur-Marne)
 - Eau de la Seine (usine de Choisy-le-Roi)
 - Eau de la Seine (usine de Choisy-le-Roi) ou de la Marne (usine de Neuilly-sur-Marne)
 - Eau de la nappe de l'Albien (usine de Neuilly-sur-Seine) mélangée avec l'eau de la Seine (usine de Choisy-le-Roi)
 - Eau de la nappe du Champigny (usine d'Arvigny à Savigny-le-Temple)
 - Eau de la nappe du Champigny (usine de Seine-Port)
 - Achat d'eau en gros
- 1 Une partie du nord de la ville est desservie partiellement par l'usine d'Aulnay-sous-Bois
2 Usine à puits de Pantin



L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance : une eau de très bonne qualité

L'eau de votre robinet provient de la nappe du Champigny. Elle est rendue potable à l'usine d'Arvigny (Savigny-le-Temple). De multiples analyses sont réalisées pour s'assurer que les normes fixées sont toujours respectées et contrôler sa composition.

La dureté

La réglementation ne fixe pas de seuil.

La dureté de l'eau dépend de la quantité de calcium et de magnésium qu'elle contient, et varie selon la nature des sols et les saisons. L'eau est dite « douce » lorsque cette quantité est faible ou « dure » quand celle-ci est élevée. Votre eau est considérée globalement comme « très dure ».

**DURETÉ MESURÉE
DANS VOTRE EAU EN 2024 (°f*)**

Minimum
30

Moyenne
32

Maximum
34

Les pesticides

En 2024, en sortie de l'usine d'Arvigny (Savigny-le-Temple), les limites de qualité de 0,1 µg/l** pour chacun des produits surveillés et de 0,5 µg/l** pour le total des pesticides n'ont jamais été dépassées.

Les pesticides sont des substances chimiques artificielles. Utiles pour lutter contre les parasites et végétaux nuisibles, ils contaminent cependant les eaux de surface ainsi que les eaux souterraines. Le Service public de l'eau met en œuvre des traitements pour réduire au maximum les pesticides présents dans l'eau potable et mène des actions de protection de la ressource en eau dans le cadre du programme Terre & Eau 2025 (plus d'informations sur <https://terreeteau2025.fr>). Plus de 450 substances sont recherchées régulièrement.

**PESTICIDES TOTAUX (EN µG/L)
MESURÉS DANS VOTRE EAU EN 2024**

Moyenne
0,024

Maximum
0,039

* En degrés français : 1 °f = 10 mg/l de carbonate de calcium = 4 mg/l de calcium.

** 1 µg/L = 1 millièmième de gramme dans 1 litre.

Le chlore

En 2024, en sortie de l'usine d'Arvigny (Savigny-le-Temple), le résiduel moyen de chlore a été de 0,19 mg/l.

Utilisé à de très faibles doses dans le réseau de distribution d'eau potable, le chlore préserve la qualité microbiologique de l'eau que nous buvons, sans risque pour la santé. Il empêche le développement de bactéries pendant le transport de l'eau jusqu'à nos robinets.

Les nitrates

Une présence dans les ressources en eau qui questionne.

Les nitrates sont naturellement présents dans les ressources. L'augmentation des concentrations provient majoritairement de pratiques de fertilisation insuffisamment maîtrisées. Le SEDIF mène une action de prévention des pollutions par les nitrates, afin de protéger la ressource en eau. La limite de qualité de 50 mg/l est définie pour protéger les populations les plus fragiles, dont les nourrissons. Ce seuil n'est jamais dépassé en sortie des usines du SEDIF.

**NITRATES (EN MG/L)
MESURÉS DANS VOTRE EAU EN 2024**

Minimum
28

Moyenne
31

Maximum
35

INFORMATIONS

LES PFAS OU POLLUANTS ÉTERNELS

Les per- et polyfluoroalkylées, plus connus sous le nom de PFAS, sont des substances chimiques dont les propriétés spécifiques sont mises à profit dans de nombreux produits de la vie courante. Extrêmement persistants, les PFAS se retrouvent dans tous les compartiments de l'environnement. Depuis décembre 2022, le Code de la santé publique prévoit la recherche des 20 PFAS avec un seuil de 0,100 µg/l (microgramme/litre) à respecter dans l'eau distribuée pour la somme de ces substances. Dans le cadre de la recherche et du développement (R&D), le SEDIF recherchait déjà ces molécules en sortie de ses usines depuis plusieurs années. Les résultats d'analyses sont compris en moyenne entre 0,002 et 0,023 microgramme/litre, très inférieurs au seuil réglementaire.

En 2025, les analyses réglementaires de l'eau ont montré la présence de métabolites de pesticides nouvellement intégrés au contrôle sanitaire (desphényl chloridazone et chlorothalonil R471811) dans l'eau produite par l'usine d'Arvigny. Afin de faire cesser rapidement la distribution d'une eau non conforme, le Service public de l'eau a décidé d'alimenter le secteur habituellement desservi par Arvigny par l'eau produite à l'usine de Choisy-le-Roi, le temps de mettre en œuvre des traitements adaptés à l'usine d'Arvigny.



QUALITÉ

100 % de conformité bactériologique de votre eau en 2024

La qualité bactériologique de l'eau distribuée est appréciée par la recherche de bactéries, telles qu'*E.coli* et entérocoques. En 2024, pour les résultats connus au 6 mars 2024, aucun des 5 246 prélèvements réalisés sur le territoire du SEDIF dans le cadre du contrôle sanitaire n'a révélé la présence de ces germes sur le réseau de distribution.

Pour vous assurer une eau de confiance, le Service public de l'eau et l'Agence régionale de santé (ARS) réalisent chaque année 415 000 analyses sur le territoire du SEDIF. Rien n'est laissé au hasard pour garantir une qualité d'eau optimale, jour après jour.

09 69 369 900*
du lundi au vendredi
de 8h à 19h30
et le samedi de 9h à 12h30

URGENCE FUITE (24 h/24)
09 69 369 918*

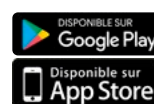
leaudiledefrance.fr
(espace personnel)

L'Eau d'Île-de-France
94417 Saint-Maurice Cedex

Site d'accueil d'Aubervilliers (93)
2, rue du Sucre (M°12, RER E, Tram 3b).
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45
et le samedi de 9h à 11h45

* Appel non surtaxé.

Toutes les informations sur
votre eau depuis l'application
L'Eau d'Île-de-France,
Source de confiance



Suivez-nous sur
nos réseaux sociaux



Conception et réalisation :
i c i B a r b è s
Crédit photo : © Catherine Falls
Commercial / Getty Images

